Agriculture et alimentation. Sandrine Le Feur pilote la loi

Publié le 16 février 2018 à 00h00 Modifié le 16 février 2018 à 06h39 3 VOIR LES COMMENTAIRES

La députée et agricultrice Sandrine Le Feur fait de son métier un atout pour plancher sur la loi EGalim : « Je vis ce que vivent les agriculteurs. Je sais que c'est un travail difficile, qui doit être rémunéré à sa juste valeur. »

Sandrine Le Feur, députée LREM de la 4e circonscription du Finistère, a été nommée, mardi, responsable du texte de loi EGalim sur l'agriculture et l'alimentation. Une fierté pour l'agricultrice bio, très impliquée sur le sujet. Le texte doit être rendu fin mars.

En quoi consiste le texte EGalim et quel sera votre rôle ?

À l'issue des États généraux de l'alimentation, qui se sont achevés le 21 décembre, on a fait le constat d'une forte attente sociétale de mieux manger tout en garantissant une juste rémunération. EGalim, le projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, suit les deux mêmes axes. Que chacun ait accès à une meilleure alimentation, et que l'on répartisse mieux les valeurs. Ce qui signifie que les agriculteurs, qu'il faut aider à se regrouper en association de producteurs, puissent négocier les prix à partir de leurs coûts de production. Le seuil de revente à perte sera relevé à 10 %, les promotions mieux encadrées... Nous serons deux rapporteurs et deux coresponsables à travailler sur ce texte, issu des États généraux, pour l'améliorer avec les députés, jusqu'au 6 mars. Viendront ensuite les amendements et les négociations avec le ministère de la Transition écologique et solidaire et celui de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le texte final sera rendu fin mars.

Y a-t-il un point du projet de loi qui vous tient à coeur ?

L'étiquetage des produits, car aujourd'hui ce n'est pas assez clairement affiché. Or le consommateur a besoin d'informations pour choisir en toute confiance. Cela résoudrait aussi une partie des problèmes d'accords de libre-échange en cours. Imaginez une application qui permettrait de scanner l'étiquette des légumes que vous achetez. Qui vous indiquerait quel est le mode de production, d'où vient le produit, quels sont le ou les pesticides qui ont été utilisés, et si ces pesticides sont autorisés ou non en France. Entre un aliment produit ici ou un autre ayant subi plus de dix traitements, on sait lequel choisirait le

consommateur informé...

Que dîtes-vous aux agriculteurs bretons ?

Je comprends la colère des agriculteurs face aux grandes surfaces. Il y a eu, en décembre, une charte d'engagement sur le partage des marges qui n'est déjà plus respectée. On a donc besoin de passer par la loi pour éviter les dérives.
Il faut protéger les agriculteurs face aux géants. Là, c'est l'agricultrice qui vous parle. Dans le monde de l'entreprise, ce n'est pas le client qui fixe le prix. Dans l'agriculture, si. C'est monde à l'envers
! Pour redonner le pouvoir aux agriculteurs, chacun doit prendre ses responsabilités. Je serai très attentive à améliorer les prix rémunérateurs, à la transparence sur les marges. Attentive au bien-être animal et à la réduction des phytosanitaires. Je garde par ailleurs un oeil sur la mission foncière : c'est primordial pour les jeunes qui veulent s'installer.

Retrouvez **plus d'articles**

Economie Agriculture Sandrine Le Feur projet de loi Egalim alimentation Morlaix